

FICHE D'INFORMATION ET DE CONSEIL – ASSURANCE-VIE (Pour un client consommateur)

« Cette fiche d'informations et de conseils est établie en application des articles L.521-2, L.522-5. - II et R.521-1 du Code des assurances. »

« Les informations recueillies auprès de vous nous sont nécessaires afin de vous conseiller un contrat d'assurance cohérent avec vos exigences et besoins ».

« A ce titre, les informations fournies doivent être les plus complètes et les plus sincères possibles. A défaut ou en l'absence d'information, nous vous mettons en garde sur le fait que cela risquerait de compromettre la pertinence de notre conseil au regard de votre situation. »

I • Courtier conseil

Cachet du Courtier :

N° ORIAS : **07 005 716**

II • Informations légales

Vous pouvez vérifier l'immatriculation de votre **Courtier conseil** à l'adresse suivante :

ORIAS • Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurance • www.orias.fr
1, rue Jules Lefebvre - 75311 Paris cedex 09 • Fax : 01 53 21 51 95 • Mail : contact@orias.fr

« Conformément aux dispositions de l'article L. 521-2-II 1° b) du Code des assurances, le contrat qui vous est proposé a été sélectionné parmi les offres émanant des organismes d'assurance avec lesquels notre société travaille dans le domaine de l'assurance-vie épargne.

Ces organismes d'assurances sont les suivants : ORADEA VIE, etc.. »

En cas de réclamation, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse indiquée au **"I • Courtier conseil"**

« Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse finale apportée à votre réclamation, vous pouvez saisir le médiateur suivant :

Votre courtier conseil est adhérent du syndicat Planète courtiers ☒ Médiation de la consommation PLANETE COURTIER, 12-14 Rond-Point des Champs Elysées 75008 PARIS
<http://mediation-planetecourtier.com/>

Votre courtier conseil est adhérent du syndicat CSCA ☒ La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Votre courtier conseil n'est pas adhérent à un syndicat ☒ liste de médiateurs consultables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/liste-des-mediateurs-consommation> »

Il est enfin rappelé les coordonnées de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution :

ACPR – 4, place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS cedex 09 – Tél : 01 49 95 40 00 – Fax : 01 49 95 50 51.

III • Informations complémentaires

NATURE DE LA REMUNERATION :

« Conformément aux dispositions de l'article L. 521-2-II 2° b) du Code des assurances, nous vous informons que, dans le cadre du présent contrat d'intermédiation, nous sommes rémunérés sous forme de commissions, c'est-à-dire une rémunération incluse dans la prime d'assurance. »

STRUCTURE CAPITALISTIQUE :

Par ailleurs, en tant que de besoin, nous vous précisons :

- que notre cabinet détient une participation directe ou indirecte supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital de la ou des entreprise(s) d'assurance suivante(s) :
- que la ou les entreprise(s) d'assurance suivante(s) :
détient (détiennent) une participation directe ou indirecte supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital émanant de notre cabinet.

IV • Informations vous concernant

Informations Adhérent /Assuré(e)

M. Mme

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse (Résidence Principale) :

Code Postal : Ville :

Résidence Fiscale (Pays) :

Téléphone : E-mail :

Etes-vous une Personne Politiquement Exposée (PPE) ? Oui Non

Avez un lien familial ou êtes étroitement associé avec une PPE ? Oui Non

PPE : Personne, résidant hors de France, exerçant ou ayant exercé au cours des 12 derniers mois des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives.

Informations conjoint Co-Adhérent /Co-Assuré(e)

M. Mme

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse (Résidence Principale) :

Code Postal : Ville :

Résidence Fiscale (Pays) :

Téléphone : E-mail :

Etes-vous une Personne Politiquement Exposée (PPE) ? Oui Non

Avez un lien familial ou êtes étroitement associé avec une PPE ? Oui Non

PPE : Personne, résidant hors de France, exerçant ou ayant exercé au cours des 12 derniers mois des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives.

Situation familiale

Vous êtes : célibataire en union libre partenaire de PACS
 marié(e) divorcé(e) veuf(ve)

Si vous êtes marié(e), votre régime matrimonial est celui du :

- Régime de la communauté (régime légal en l'absence de contrat de mariage)
- Régime de la séparation de biens
- Régime de participation aux acquêts
- Autre :

Vous avez des personnes à charge (enfant(s), majeur(s) protégé(s) ...) Oui Non

Si oui, précisez leur nombre et leur date de naissance :

Situation professionnelle

Vous êtes actuellement : étudiant(e) sans emploi actif (ve)
 Retraité (e) en cumul emploi/retraite

Profession exercée ou ayant été exercée :

Vous prévoyez de partir à la retraite à l'âge de : ans

Votre conjoint, partenaire de PACS ou concubin est : étudiant(e) sans emploi actif (ve)
 retraité(e) en cumul emploi/retraite

Profession exercée ou ayant été exercée :

Il prévoit de partir à la retraite à l'âge de : ans

Situation patrimoniale

Montant des revenus annuels nets de votre foyer (vous et votre conjoint, partenaire de PACS ou concubin) :

Nature (salaires, loyers, allocations ...) **et fréquence** (mensuelle, annuelle...) des revenus:

Patrimoine du foyer :

Composition de votre patrimoine	Montant (en euros)	Disponibilité (à court, moyen ou long terme)
Résidence principale		
Résidence secondaire		
Bien locatif		
Compte Courant		
Compte(s) sur Livret		
Assurance vie, Valeurs mobilières		

Montant et Nature (alimentaires, eau, électricité, gaz, charges immobilières ...) **des dépenses courantes annuelles** :

Montant et Nature (remboursement d'un emprunt bancaire, d'un crédit à la consommation ...) **des charges financières annuelles** :

Montant et Nature (impôts sur le revenu, impôts fonciers, autre...) **des impôts annuels de votre foyer** :

Capacité d'épargne annuelle :Euros

Etes-vous assujettis à :

- l'impôt sur le revenu Oui Non
- l'impôt sur la fortune Oui Non

Connaissances et expérience en matière financière

En matière de produits financiers (Actions, Obligations, OPCVM, Assurance vie ...) :

Vous n'avez aucune connaissance Vous avez quelques connaissances Vous connaissez très bien

Vous détenez ou avez détenu des produits d'épargne ou d'investissement Oui Non

Si oui :

- de quelle nature ? (Actions, Obligations, OPCVM, Assurance vie ...) :
- selon quel mode de gestion ? gestion directe gestion sous mandat gestion conseillée
- avez-vous effectué une opération sur un produit financier dans les 6 derniers mois ? Oui Non
- avez-vous déjà réalisé des gains ou subi des pertes ? gains pertes les deux
- en cas de gains ou de pertes, quelle a été votre réaction ? surpris pas surpris pour les raisons suivantes :

Avez-vous des connaissances juridiques ? aucune débutant confirmé expert

Exigences et Besoins

Quels sont vos objectifs de souscription ?

(1 : Objectif le plus faible ; 5 : objectif le plus élevé)

	1	2	3	4	5	Précisions supplémentaires :
Préparer votre retraite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transmettre votre patrimoine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Constituer une épargne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Investir à court, moyen ou long terme

Bénéficiaire de revenus réguliers

Optimiser votre fiscalité

Autre :

Quelle est la durée envisagée de votre investissement ?

En proportion de votre patrimoine, quel pourcentage souhaitez-vous investir ?

- Moins de 10% Entre 10 et 25% Entre 25% et 50 %
 Entre 50% et 75% Plus de 75%

Etes-vous à la fois le souscripteur du contrat et le payeur des primes ? Oui Non

Si non :

- Qui est le payeur ?
- Quelle est la nature de votre lien (famille, partenaire de PACS, structure professionnelle ...) ?
.....
.....
- Quelle est son adresse ?
- Quelle est sa profession ?

Quelle somme souhaitez-vous investir (en euros) ?

Quelle est la provenance économique des fonds affectés à l'opération ?

.....

Dans le cadre de la souscription d'un produit financier, corrélativement au rendement attendu, quel est le niveau de risque que vous êtes prêt à accepter ? :

- Faible (perte < à 15% des sommes investies)
 Moyen (perte entre 15 et 50% des sommes investies)
 Elevée (perte > à 50% des sommes investies)

Avez des exigences particulières ?

.....
.....
.....
.....

Au vu des informations que vous nous avez fournies, il apparaît que vous avez plutôt un profil de risque :

- Très Prudent Prudent Equilibré Offensif Très Offensif

Etes-vous d'accord avec ce profil ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....

.....

V • Conseil fourni

« Nous vous conseillons de souscrire le(s) contrat(s) suivant(s) ou les options d'investissement au sein du contrat suivant: [citer ce(s) contrat(s) ou ces options]

- _____

- _____

- etc...

, le(s)quel(s) est/sont cohérent(s) avec les exigences et les besoins que vous avez exprimés.

Les raisons qui motivent ce conseil sont les suivantes au regard de :

- vos connaissances et votre expérience :

- vos objectifs d'investissement

- votre tolérance aux risques:

- votre capacité à subir des pertes:

VI • Commentaires (à l'issu de l'entretien)

.....
.....
.....

VII • Remarques importantes :

Aussi précis que soient les informations et les conseils qui vous ont été donnés, il est très important que vous lisiez attentivement les notices de votre contrat d'assurance qui vous seront remises au moment de votre adhésion. Ces notices constituent le document juridique contractuel exprimant les droits et obligations de l'assuré et de l'assureur.

Nous insistons sur l'importance de la précision et de la sincérité des réponses apportées dans la demande d'adhésion.

Une fausse déclaration intentionnelle entraînerait la nullité du contrat et la déchéance de vos garanties.

Vous reconnaissez :

- avoir pris connaissance du contenu du présent document préalablement à l'adhésion au contrat d'assurance qui vous a été conseillé ci-dessus, en accepter les termes et en avoir conservé un exemplaire.

En cochant la case suivante :

- vous reconnaissez que conformément à l'article L. 521-6 du code des assurances, vous avez été informé de la possibilité que vous soit communiqués les informations et les documents relatifs au contrat d'assurance sur un support durable autre que le papier. Il vous a ainsi été proposé de choisir entre la communication sur un support papier et un support numérique durable et vous avez choisi le support numérique durable pour que les informations et les documents relatifs au contrat d'assurance qu'il vous a été conseillé de souscrire (il s'agit notamment, de la présente fiche

d'information et de conseil, du document d'information normalisé et des documents contractuels) vous soient communiquées. Vous attestez de la validité de l'adresse électronique fournie ci-dessus.

Vos exigences et besoins pouvant évoluer avec le temps, vous vous engagez à revenir vers votre Courtier conseil le cas échéant ou en cas d'évolution de votre situation personnelle, professionnelle, patrimoniale afin d'actualiser votre situation et de vous assurer que le contrat d'assurance souscrit correspond toujours à vos attentes.

Loi informatique et libertés :

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations recueillies par votre courtier conseil lui sont nécessaires pour vous proposer un contrat d'assurance cohérent avec vos exigences et à vos besoins, en vertu de son devoir d'information et de conseil. Le défaut de réponse aux questions obligatoires peut avoir pour conséquence le non traitement de votre demande. Ces informations peuvent également être utilisées aux fins de l'exécution d'autres obligations légales, notamment en matière de lutte contre la fraude et de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces données pourront être transmises à UNEP aux mêmes fins. Elles seront conservées pour des durées qui varient en fonction des finalités susvisées, et au maximum pendant la durée de la relation contractuelle le cas échéant, à laquelle s'ajoutent les durées de prescription légale en vigueur. Votre courtier conseil prend toutes les précautions propres à assurer la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant ainsi que du droit de demander la limitation du traitement ou de vous y opposer. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à votre courtier conseil, dont les coordonnées figurent en entête du présent document. »

En cas de désaccord persistant, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés – 3 place de Fontenoy, 75007 Paris. »

Fait à : Le : en 2 exemplaires

Votre courtier conseil

Adhérent/Assuré(e)

Co-Adhérent/Co-Assuré(e)
(le cas échéant)

Note sur le devoir de conseil :

Attention, avant la conclusion de tout contrat l'intermédiaire fournit au souscripteur éventuel ou à l'adhérent éventuel les informations suivantes :

- Les coûts du contrat et de distribution supplémentaires éventuels qui ne sont pas déjà inclus dans les coûts et frais précisés dans le document d'informations clés.
- L'ensemble des coûts et frais, y compris les coûts de distribution supplémentaires, sont présentés de façon agrégée de manière à permettre au souscripteur éventuel ou à l'adhérent éventuel de comprendre leur effet cumulé sur le rendement de l'investissement.
- Si le souscripteur éventuel ou l'adhérent éventuel le demande, une ventilation des coûts du contrat et de distribution supplémentaires lui est fournie.

Le cas échéant, ces informations sont fournies au souscripteur ou à l'adhérent régulièrement, au minimum chaque année, pendant la durée de vie de l'investissement.

Attention :

Les clients peuvent se voir demander périodiquement un nouvel accord pour poursuivre les investissements.

L'évaluation périodique de l'adéquation est effectuée au moins un fois par an. La fréquence de cette évaluation augmente en fonction des caractéristiques du client, telles que sa tolérance au risque, et de la nature du produit d'investissement fondé sur l'assurance recommandé.

Lorsqu'un intermédiaire d'assurance a informé le client qu'il procédera à une évaluation périodique de l'adéquation, les déclarations ultérieures, après l'établissement du service initial, peuvent se limiter aux changements survenus dans les services fournis ou les actifs d'investissement sous-jacents et/ou dans la situation du client, sans devoir répéter les informations détaillées contenues dans la première déclaration.